

**CQP Assistant Professeur
Arts Martiaux (APAM)
Mention Judo-jujitsu**



CQP APAM

Mention Judo-jujitsu

- Première promotion 2010-2011: 60 candidats reçus
- 2011-2012 : la quasi-totalité des ligues proposent une formation
- délégation de la CPNEF à la Confédération Française des Arts Martiaux (CFAM)
- FFJDA : les ligues comme O.F.
- **Un état d'esprit et une culture** à transmettre pendant la formation :
- **Rigueur, travail, autonomie et exigence, solidarité, enrichissement réciproque dans un climat de bonne humeur**
- **Tout dépend de nous et uniquement de nous !**

CQP APAM

Mention Judo-jujitsu

- **Formation:**
 - Positionnement en début de formation et allègements de formation possibles en fonction des profils et expériences
 - 120 h en présentiel
 - 40 h de stage pédagogique avec tuteur choisi par l'OF
 - FOAD
- **Certification:**
 - 3 voies
 - UC avec certification dans les centres de formation
 - Examen national (5 ou 6 centres) sans obligation de formation
 - VAE

CQP APAM

Mention Judo-jujitsu

Les compétences essentielles :

- Maîtrise du programme technique du 1^{er} dan ET :
HTF, nage waza, ne waza, procédés d'apprentissage, exercices d'application, kata, jujitsu
- Capacité à former du débutant de tout âge à la ceinture noire, avec méthode, des procédures de qualité et en toute sécurité
- Participation à la vie associative et au développement de la structure

Certification rigoureuse: 3 UC indépendantes , notes inférieures ou égales à 6 pouvant être rendues éliminatoires

CQP APAM

Mention Judo-jujitsu

- Autonomie pédagogique
- Obligation de formation continue (SNR)
- Tous les renseignements sur le site fédéral
- 1 er niveau d'exercice rémunéré d'une filière:
 - DEJEPS : Directeur Technique de club , 6 centres de formation prévus
 - DESJEPS : Entraîneur – Formateur de cadres, 1 centre sur l'INSEP

